

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

## Vendredi 6 janvier 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le vendredi 6 janvier, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRET Daniel.

Date de convocation du Conseil Municipal : le

Présents : **BARRET** Daniel, **LAVOREL** Virginie, **PARADIS** Stéphane, **BENAIM** Fadiene, **SKUP** Pascal, **DUFAT** Cécile, **LUNARDI** Charlotte, **LUNARDI** Benjamin, **GONIN** Martine, **GENEST** Kathia, **RIOUX** Marjorie, **SAURA** Cyril

Excusés : **NUGUET** Frédéric, **GRENIER** Michelle, **LINIGER** Benoît

Pouvoirs :

**NUGUET** Frédéric à **LUNARDI** Benjamin

**GRENIER** Michelle à **BENAIM** Fadiene

**LINIGER** Benoît à **GENEST** Kathia

Secrétaire : **DUFAT** Cécile.

Ouverture de la séance à 19 h.

**Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2022 à l'unanimité.**

## 1/ DELIBERATIONS

### DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TOILETTES DE L'ECOLE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord et d'approuver le plan de financement ainsi que l'autorisation de solliciter une demande de subvention auprès de la DETR pour 20% du montant global et auprès du Département pour de 25 à 40% du montant. Ces subventions se cumulent et nous attendons la décision pour connaître le pourcentage exact de subvention pour le Département.

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### CONTRAT GROUPE ASSURANCES DU PERSONNEL

Au vu de la rupture unilatérale prématurée du contrat liant le CDG 38 avec son précédent assureur, le CDG38 a du mettre en place un appel d'offres en urgence, portant sur la couverture en matière de risques statutaires.

Monsieur le Maire demande d'approuver l'adhésion au contrat groupe proposé par le CDG38 à compter du 1/01/2023.

Il est proposé deux formules et le conseil choisit l'option avec une franchise de 20 jours pour tous les agents.

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

**Vendredi 6 janvier 2023**

## CONVENTION AVEC LE TRAITEUR GUILLAUD

Cette délibération, prévue dans l'ordre du jour est annulée car inutile, le Maire ayant délégation pour signer tout acte dans ce cadre.

## 2/ QUESTIONS DIVERSES

- Equipement informatique de l'école : Les besoins du personnel enseignant sont connus et un dossier de subvention sera effectué dès que les devis seront établis.
- Cantine :  
Après avoir décidé, en concertation avec Elios, de mettre fin à notre collaboration, nous travaillons désormais avec le Traiteur Guillaud depuis début janvier 2023, en contrat de gré à gré, dans l'attente de la mise en place d'un appel d'offres. Les débuts sont prometteurs, les enfants sont satisfaits de la qualité des plats, le coût est moindre par rapport aux prix indiqués par Elios avec l'augmentation prévue. Les produits sont majoritairement des produits locaux, le pain est fabriqué par Guillaud, tout est réuni pour une collaboration fructueuse.
- PADD :  
Quelques nouvelles modifications devraient être effectuées mais le P.L.U. devrait être voté prochainement.
- Plan Communal de Sécurité  
Le document à remplir pour établir le P.C.S. a été donné à la Directrice de l'école. Par ailleurs, il a été demandé de vérifier la validité des caisses de survie.
- Le chauffage de l'école maternelle  
Des travaux ont été effectués et désormais le chauffage fonctionne dans l'école maternelle. Il reste à changer le chauffe-eau. L'ensemble des travaux se monte à un total de 12711€. Ce problème de chauffage est lié à un défaut d'entretien au fil des années. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un contrat d'entretien annuel pour un montant d'environ 600€.
- Arrêté de péril  
L'arrêté de péril est en cours concernant la grange Michoud aux Fermes. La difficulté réside dans la localisation des héritiers concernés (4 personnes)
- Commissions  
La commission Gestion du Personnel se réunira le 10 janvier 2023 à 19h  
La commission Urbanisme se réunira le 12 janvier 2023 à 19h

Séance levée à 19h40.